

Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !

Communauté de communes

Terres d'Argentan Interco

LA MAISON DE LA MOBILITÉ

La clé pour accompagner les changements de pratiques



34 000 habitants
dont + de 13 000 pour Argentan
49 communes
Département de l'Orne

L'ESSENTIEL

Terres d'Argentan Interco se distingue par sa gamme complète de solutions multimodales conçues pour faciliter la transition vers de nouvelles pratiques de déplacement. Des mesures concrètes sont mises en place, telles que la refonte du réseau de bus, l'introduction de tarifs solidaires accessibles à tous, la création d'un service de transport zonal à la demande, et bien d'autres encore. Au cœur de cette initiative, la Maison de la mobilité joue un rôle central en offrant un lieu dédié où les usagers peuvent obtenir des informations et des conseils personnalisés. Terres d'Argentan Interco concrétise ses mesures peu à peu en gardant pour objectif principal de promouvoir une approche globale de la mobilité, en tenant compte des particularités locales et des attentes des habitants.

L'ORIGINE DU PROJET

Dans ce territoire principalement rural, la mobilité est cruciale pour assurer une bonne qualité de vie et répondre aux besoins des habitants. Faciliter les déplacements, c'est aussi répondre à l'isolement social, notamment des jeunes et des seniors ou aider au maintien des commerces de centre-ville. Le projet de création de la Maison de la mobilité est initié suite à la prise de compétence Mobilité par la Communauté de communes Terres d'Argentan Interco. Un Plan de Mobilité est approuvé par les élus, visant à promouvoir une approche multimodale de la mobilité, en prenant en compte les besoins spécifiques du territoire.



L'ACTION PAS À PAS

MODIFIER LES LIGNES DE TRANSPORTS EN COMMUN

En 2021, la collectivité s'engage dans une étude approfondie sur l'accessibilité des transports sur son territoire. Une enquête est menée auprès des usagers pour mieux comprendre leurs besoins en matière de mobilité et évaluer la nécessité d'ajuster les dessertes des quatre lignes de bus existantes. Suite à l'enquête, les quatre lignes précédentes sont remplacées par deux nouvelles lignes qui se croisent en centre-ville d'Argentan, offrant ainsi la possibilité aux usagers de faire des correspondances facilement entre les deux lignes de bus. Les gares, routière et SNCF, étant également très proches, il devient facile d'utiliser plusieurs modes de transport pour un même trajet. Cette restructuration favorise une meilleure connectivité entre les différents itinéraires pour une mobilité plus fluide et efficace.

METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION SOCIALE TRÈS AVANTAGEUSE

La politique tarifaire solidaire, opérationnelle depuis 2021, propose un tarif très bas de 5,40 € par an, avec une tarification dégressive pour les familles ayant plusieurs enfants. Cette offre imbattable entraîne une augmentation significative du nombre d'abonnés, d'autant plus en cette période où les prix des carburants sont très élevés. Dans certains quartiers, il est nécessaire de doubler l'offre de transport face à l'augmentation du nombre d'usagers. Il existe également un lien avec les travailleurs sociaux pour assurer une bonne communication et diffusion de cette offre auprès des personnes concernées.

CRÉER UNE MAISON DE LA MOBILITÉ

Pour centraliser les services de mobilité, la collectivité décide de mettre en place un guichet unique pour être au plus près des habitants. Initialement envisagée à proximité de la gare d'Argentan, la [Maison de la mobilité](#) a finalement trouvé sa place dans le centre-ville. C'est un lieu d'information sur les solutions de mobilité disponibles : horaires des transports en commun, itinéraires, tarifs, location de vélos, alternatives de transport, etc., y compris les horaires des trains et les initiatives des entreprises privées. Les habitants de l'intercommunalité bénéficient aussi d'une assistance personnalisée pour répondre à leurs besoins spécifiques. Au total, trois personnes travaillent à la Maison de la mobilité, dont deux en alternance une semaine sur deux, l'une conduisant le bus urbain, tandis que l'autre renseigne les usagers à la Maison de la mobilité. ([présentation du réseau](#))

OFFRIR UN SERVICE DE TRANSPORT ZONAL À LA DEMANDE

Depuis mars 2023, l'intercommunalité a lancé un service de [transport à la demande](#) (TAD) sur l'ensemble de son territoire, avec un investissement de près de 100 000 €. Dans le but de lutter contre l'isolement, ce service offre une solution de mobilité à tous les habitants, au prix de 1 € seulement par trajet, à l'exception des communes d'Argentan et Sarceaux qui disposent déjà de leur propre réseau de bus. Le territoire intercommunal est divisé en quatre zones, avec une ville principale dans chaque zone (Trun, Écouché-les-Vallées, Rânes et Argentan). Le TAD

compte 126 arrêts, utilisant principalement les arrêts des bus scolaires. Les bus circulent à la demande une fois par semaine, en synchronisation avec le jour de marché dans les communes centrales de chaque zone. L'objectif est de relier les passagers à la ville centrale de leur zone plutôt qu'à Argentan, tout en permettant la connexion entre les villages. Des espaces d'attente appelés "Lieux d'accueil mobilité" sont disponibles dans les villes centrales pour les passagers. Pour les personnes en difficulté de mobilité, notamment les seniors sans moyen de transport, l'enjeu est de taille : les maintenir le plus longtemps possible chez eux en leur permettant de se rendre à un rendez-vous chez le médecin, de faire leurs courses au marché, etc.

PROPOSER DES VÉLOS EN LOCATION

Pour encourager les déplacements doux et actifs, 25 vélos à assistance électrique (VAE) sont disponibles à la location moyenne durée depuis mars 2023. Les VAE sont rapidement tous utilisés par les usagers. Cette nouvelle offre a été largement diffusée via les réseaux sociaux et les mairies locales ([flyer](#)). Actuellement, la collectivité ne prévoit pas d'augmenter la flotte en raison du manque d'espace de stockage et de l'impact sur les coûts d'assurance. Il est également noté que la demande des usagers est moindre pendant l'hiver. Les réparations sont effectuées en régie communale, ce qui est beaucoup plus économique que de les confier à un prestataire. Pour les habitants, la location de vélos est une solution intelligente pour tester leur utilisation avant d'engager des investissements importants avec l'acquisition d'un VAE. La location coûte 30 € pour un mois, 80 € pour trois mois ou 150 € pour six mois. Une caution de 500 € est également demandée. Par ailleurs, la location facilite l'accès au vélo pour tous, y compris ceux qui hésitent encore à s'y mettre de manière durable faute de se sentir à l'aise. Le dispositif s'accompagne d'ateliers de remise en selle, afin de rassurer les plus réticents et de les familiariser avec les techniques de cyclisme urbain en toute sécurité.

IMBATTABLE, le ticket "Accès Service"

Terres d'Argentan Interco a mis en place un dispositif permettant aux usagers de se rendre gratuitement aux services publics de proximité. Baptisé "Ticket Accès Service", il fonctionne selon la formule "1€-1€=0€". Concrètement, les voyageurs ne paient qu'1 euro pour effectuer le trajet à l'aller vers l'Espace France Services ou Pôle Emploi. Une fois leur démarche accomplie, ils se voient rembourser intégralement le montant en présentant à leur retour le ticket initialement validé, tamponné cette fois par l'organisme visité. Cette solution innovante a pour objectif de lever les freins financiers que peuvent représenter les frais de déplacement pour accéder aux administrations. Elle encourage ainsi un plus grand nombre d'usagers, notamment les plus précaires, à effectuer leurs démarches sans difficulté auprès des services publics de proximité.

Le Forfait Mobilités Durables AU SERVICE DE L'EXEMPLARITÉ

Prévu par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, le Forfait Mobilités Durables (FMD) est un levier supplémentaire pour encourager les salariés à recourir davantage aux modes de transport alternatifs et durables pour la réalisation des trajets domicile-travail. C'est un dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé et agents de services publics.

Pour les agents des collectivités, le montant du FMD dépend du nombre de jours d'utilisation du mode de transport durable (transports en commun, vélo, covoiturage, service d'autopartage, etc.) :

- 100 € pour 30 à 59 jours ;
- 200 € pour 60 à 99 jours ;
- 300 € pour au moins 100 jours.

Terres d'Argentan Interco a mis en place ce FMD suite à une délibération de l'organe décisionnel. Sur 600 agents de la collectivité, 94 ont sollicité le FMD, 55 % pour le vélo et 45 % pour le covoiturage.

5 RAISONS POUR AGIR

1. FAVORISER des modes de déplacement plus durables.
2. INFORMER et ACCOMPAGNER les usagers dans l'adoption d'habitudes de déplacement alternatives à la voiture solo.
3. AMÉLIORER la gestion et la planification des mobilités à l'échelle intercommunale.
4. RÉPONDRE aux difficultés de mobilité en proposant des services inclusifs.
5. RENFORCER l'attractivité et la qualité de vie du territoire.

EN CHIFFRES

566

abonnés au réseau de transports (en juillet 2023)

94

agents (sur 600) bénéficient du FMD

126

arrêts pour le transport à la demande

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE, clé des nouvelles mobilités

Pouvoir contribuer, à son échelle, à relever les défis des transitions écologiques, climatiques, sociales et économiques, les actions de la collectivité s'inscrivent dans l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) porté par le service "Urgence climatique et développement durable". Véritable langage universel, l'Agenda 2030 est le nouveau cadre mondial du développement durable suite à son adoption par l'ONU en 2015. En mettant en évidence les liens entre les 17 ODD, il rend opérationnel la transversalité et assure une approche globale pour relever ces défis de transitions.

Des leviers ont ainsi été identifiés :

- Sensibiliser l'ensemble des agents, intégrer l'Agenda 2030 au programme de formation des cadres, pour arrêter de travailler en silo.
- Développer la transversalité avec les services supports : valorisation des actions Agenda 2030 dans l'évaluation professionnelle des agents et leur fiche de poste.
- S'appuyer sur le plan d'action sobriété pour toucher un maximum d'agents.
- Intégrer l'Agenda 2030 à la communication événementielle.
- Décliner un plan d'actions équilibré avec des thématiques fortes reprenant les plans d'actions existants et le diagnostic.
- Proposer à chaque direction d'élaborer sa feuille de route avec une priorisation des actions correspondant à la faisabilité et aux budgets disponibles.
- Intégrer la logique du « budget vert » et de la valorisation de l'Agenda 2030 au programme de formation des cadres.



LE MINIBUS RESERVÉ AU TRANSPORT À LA DEMANDE
SILLONNE LE TERRITOIRE DE TERRES D'ARGENTAN INTERCO



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE LA MOBILITÉ
AVEC L'ÉLU EN CHARGE DE LA MOBILITÉ DURABLE

MOYENS HUMAINS

Pour fonctionner de manière efficiente tout en maîtrisant les coûts, la Maison de la mobilité a opté pour un modèle d'organisation inédit. Ouverte 6 jours sur 7, elle mise sur la polyvalence de ses équipes pour assurer un fonctionnement optimal. Le choix de ce fonctionnement où les tâches sont partagées, à l'image d'un agent assurant accueil et conduite de bus, présente de nombreux avantages. Il offre une plus grande diversité dans les missions, favorise les échanges constructifs entre collègues tout en renforçant leur cohésion. Cette politique de ressources humaines vise à la fois l'efficacité opérationnelle et le bien-être des équipes, gage de performance dans la durée. En complément, Terres d'Argentan Interco peut compter sur des conducteurs de bus, d'un responsable de proximité, d'un technicien en étude et méthodes, ainsi que d'une équipe communication-marketing.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

- L'implantation de la Maison de la mobilité en plein cœur d'Argentan lui confère une visibilité stratégique clé. En centralisant son offre de services au sein de cet espace, elle constitue un guichet unique pour les usagers.
- Le personnel de la Maison de la mobilité est formé pour offrir un service d'accueil clientèle, de conseils et de vente de qualité, ce qui est grandement apprécié par les usagers.

CONTACTS

Edouard LEMAIRE

Chargé de mission Agenda 2030, ESS et mobilité

Mail : edouard.lemaire@argentan.fr

Tél. : 02 14 23 00 69 - 07 88 18 09 01

Aurélien TRAVERS

Technicien Études et Méthodes Mobilité

Mail : aurelien.travers@argentan-intercom.fr

Terres d'Argentan Interco

12 Route de Sées - 61200 Argentan

Tél. : 02 33 12 25 25

<https://terresdargentan.fr>



POINTS DE VIGILANCE

L'emplacement de la Maison de la mobilité doit être stratégiquement situé à proximité d'un réseau de bus, en particulier des lignes de transport structurantes, afin d'être au cœur de l'activité. L'espace doit être conçu de manière flexible pour pouvoir s'agrandir ou changer la disposition de ses aménagements.

PERSPECTIVES

L'objectif actuel est de développer des solutions de mobilité solidaire, notamment en explorant le covoiturage et l'autopartage. En ce qui concerne les transports en commun tels que le TAD, l'objectif est d'améliorer l'offre, la fréquence et les correspondances afin de répondre au mieux aux besoins et aux possibilités des usagers.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, octobre 2023

Remerciements : Guy FRÉNÉHARD, élu en charge de la mobilité durable, plan de circulation, accessibilité ; Edouard LEMAIRE et Aurélien TRAVERS (Terres d'Argentan Interco)
 Crédits Photos : service communication mutualisé Ville d'Argentan - Terres d'Argentan Interco
 ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
 Anne-Sophie DE BESSES - as.debesses@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 99
 Catherine LARINIER - catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 40

